JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'ÉTAMPES-SUR-MARNE

AU FIL DES SAISONS



Photo : Benoit Duval
Vue aérienne réalisée en ULM par *Flight of Dreams* de Château-Thierry

Novembre 2026
N° 33

Au fil des saisons
a été réalisé par les membres de la commission Communication et Information :

- Jean-Luc Magnier
- Patricia Maillet
- Pascale Bompard
- Fabienne Clavier-Kaufinger
- Thomas Curfs
- Morgane Maillard
- Mathilde Rosati

Graphiste
Sophie Fourré

Étampes Marne

Le mot du maire
page 2

L'environnement
page 3

Les démarches administratives en ligne ; le recensement militaire ; la visite du sous-préfet
page 4

Les cérémonies du 11 novembre et du 6 décembre ; le colis des anciens ; la boîte aux lettres du Père Noël ; les futures boîtes à livres
page 5

Le spectacle de Noël
page 6

Les 8 h de marche
page 7

Les trottinettes électriques ; la fibre optique
page 8

LE MOT DU MAIRE

Le maire,
Jean-Luc MAGNIER,
et le conseil municipal

C'est dans un contexte particulier que je vous délivre les dernières informations sur la vie de notre commune.

Le contexte national laisse quelques incertitudes sur les mois à venir, et cette conjoncture aura inévitablement des répercussions sur notre village. Le gouvernement n'a pas encore précisé avec exactitude les mesures budgétaires qu'il prendra et qui impacteront les collectivités territoriales et donc notre commune. Mais il est évident que nous serons mis à contribution pour réduire le déficit national. Baisse du remboursement du taux de TVA sur les investissements, taxe sur les recettes de fonctionnement et autres prélèvements à venir feront que nous devrons encore et toujours être très vigilants sur nos dépenses et ce, sans augmentation d'impôts. Si nos ressources diminuent, ce seront nos investissements qui en pâtiront et par contrecoup des entreprises qui ne travailleront pas, ce qui est à rebours de ce qu'il faudrait faire, je pense.

Pour autant, nous commençons à mettre notre programme en œuvre. L'étude sur le devenir du site des Coopérateurs de Champagne est engagée. Cette réflexion est menée conjointement avec la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry et bien sûr avec le propriétaire du site. Je rappelle que l'étude est au programme depuis début 2025. Tout sera étudié pour redonner vie à ce site de 11 ha : commerces, services, entreprises, logements, etc. Les conclusions de ce travail seront communiquées au cours du 1er trimestre 2027.

Nous attribuerons également un marché d'assistance à maitrise d'ouvrage afin de définir un programme de travaux pour transformer et rénover notre école.

Des travaux d'entretien et de mise en valeur de nos deux espaces naturels, la Conge et la Noue-aux-Joncs, seront effectués cet hiver.

Et comme promis, les entrées des immeubles de la rue Léon Fontaine seront réalisées avant la fin de l'année.

Comme vous le voyez, votre nouveau conseil municipal est au travail. Vous attendez des résultats tangibles et c'est normal, nous vous les apporterons.

Je vous laisse maintenant à la lecture de vos informations et comme toujours, nous restons à votre disposition.

À très bientôt.

TRAVAUX À VENIR

Le 17 novembre, le conseil municipal attribuera **les travaux de la résidence des Aulnes, rue Léon Fontaine.** Les entrées des immeubles seront rénovées en enrobé, ainsi qu'une partie du chemin menant à l'avenue de Montmirail, dont le revêtement s'est dégradé.

Les terre-pleins délimitant les parkings seront bétonnés. En effet, la largeur est faible, la végétation pousse difficilement et les opérations de débroussaillage peuvent entrainer des bris de glace. L'ensemble de ces travaux permettra des aménagements plus qualitatifs et surtout plus pérennes.

Le coût de ces travaux vous sera communiqué dans le prochain numéro.





Remerciements particuliers à Benoit Duval de **Flight of dreams ULM**
qui nous a offert gracieusement cette vue aérienne d'Étampes-sur-Marne qui illustre la couverture.

ENVIRONNEMENT LES BONS RÉFLEXES



Le geste est souvent machinal, mais un mégot jeté à terre n'a rien d'anodin. Avec la pluie ou le vent, il dérive vers les caniveaux puis libère ses substances toxiques (nicotine, métaux lourds…). Direction la Marne. Puis la mer.

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Une pollution invisible, mais qui finit dans l'eau que nous buvons. Pourtant, la solution est simple : **jetez vos mégots dans un cendrier !**

Notre commune s'est associée à l'Alcome, un éco-organisme agréé par l'État, qui fournit aux communes des cendriers pour lutter contre les mégots jetés au sol.

Des cendriers de poche sont désormais disponibles **gratuitement *Au Bon Coin*** et **en mairie**. Prenez-en un, pour vous ou pour l'offrir, et surtout servez-vous-en ! Bientôt, deux grands cendriers sur pied seront aussi installés près du boulodrome et sur la terrasse du café.

Un mégot jeté dans un cendrier ou dans une poubelle, c'est une eau plus propre, des rues plus agréables et moins de travail pour nos agents. L'effort de chacun profite à tous !



L'ASTUCE JARDIN DE L'AUTOMNE

Ne brûlez pas vos feuilles mortes, c'est d'ailleurs interdit. Étalez-les plutôt au pied de vos massifs et de votre potager. Ce paillage gratuit protège le sol du froid, limite les mauvaises herbes et le nourrit tout l'hiver.

Gardez aussi un petit tas dans un coin pour abriter les hérissons !

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?



La procédure à suivre pour signaler un nid de frelons asiatiques est la suivante.
Se rendre sur le site abeille de l'Aisne :
https://www.abeille-aisne.fr/page/1062764-infos

- Onglet frelons asiatiques
- Consulter la liste des diagnostiqueurs
- Contacter le diagnostiqueur le plus proche qui procédera à la constatation (en présentiel ou par téléphone). Il préviendra lui-même les pompiers qui se déplaceront pour enlever le nid gratuitement.

Attention !
Sans l'appel à un diagnostiqueur, les pompiers peuvent se déplacer mais l'intervention est facturée à vos frais.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches administratives, pensez aux *Maisons France services*.

Chaque jour, sur rendez-vous ou en accès libre, de nombreuses permanences sont organisées à l'Aiguillage pour accompagner les habitants dans leurs formalités du quotidien : retraite, allocations familiales, cartes grises, impôts, santé, emploi, etc.

France services

Pour les contacter :
maisonsdelagglo@carct.fr
03 23 69 75 41

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

Elles auront lieu
le dimanche 18 avril.

Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales. **La date limite est fixée au vendredi 12 mars 2027.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire directement **en mairie** en présentant un justificatif d'identité et de domicile ou **en ligne sur www.service-public.fr**

LE RECENSEMENT MILITAIRE



Il est possible de se recenser via **www.service-public.fr** ou en se connectant avec **FranceConnect.**

LA VISITE DU SOUS-PRÉFET



Le 21 octobre, M. Marc André, nommé depuis le 10 mars 2026 sous-préfet de la circonscription de Château-Thierry, nous a rendu visite.

Après une présentation de la commune par le Maire, Jean-Luc Magnier, différents points sur les finances, les travaux réalisés et les investissements à venir ont été évoqués.

La visite de l'école et des locaux périscolaires a permis d'aborder le projet de rénovation des bâtiments scolaires afin d'obtenir le soutien de l'État.

Par ailleurs, Monsieur le Sous-Préfet a été informé de l'étude menée par la commune, avec l'appui de l'Établissement public foncier local des territoires Oise & Aisne (EPFLO), sur le devenir du site des Coopérateurs de Champagne.

Nous nous sommes réjouis de l'intérêt et de l'écoute dont il a fait preuve au cours de sa visite.

LES CÉRÉMONIES DU **11 NOVEMBRE** ET DU **6 DÉCEMBRE**



Un hommage sera rendu aux soldats tombés au combat et aux anciens combattants **le mercredi 11 novembre** avec les enfants de l'école primaire qui chanteront *La Marseillaise* sous la conduite de Raphaël Quillot, professeur des écoles. Vous pourrez faire un don à l'association Le Bleuet de France.

Une commémoration sera également organisée **le dimanche 6 décembre,** Journée nationale du souvenir des anciens combattants et victimes morts pour la France en Afrique du Nord.



LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Dans les premiers jours de décembre, **cette belle boîte aux lettres rouge sera installée devant la mairie pour recevoir les souhaits des petits étampois.**

Qu'ils n'oublient surtout pas d'indiquer leur adresse ainsi que leur nom et prénom pour que le Père Noël leur apporte une réponse.

Joyeux Noël

LE COLIS DES ANCIENS

Dans la matinée du dimanche 20 décembre, à partir de 9 h 30, un colis garni de surprises gourmandes sera remis aux anciens (personnes de plus de 70 ans) par le maire, Jean-Luc Magnier, et les conseillers municipaux. Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, faites-vous connaître rapidement auprès du secrétariat de mairie avant le 1er décembre.

LES FUTURES **BOÎTES À LIVRES**

Deux boîtes à livres vont être installées avant la fin de l'année dans Étampes-sur-Marne, la 1re dans le petit jardin à côté du café *Au Bon coin*, rue Pierre Semard, et la 2de dans la Résidence des Aulnes.



Vous pourrez déposer ou emprunter sans obligation de les restituer romans, essais, BD, livres jeunesse, etc. Merci de prêter attention à la charte qui sera affichée sur ces boîtes pour leur réserver le meilleur usage.



Tous nos remerciements au service technique de notre commune chargé de leur conception et de leur installation.



UN SPECTACLE THÉÂTRAL, MUSICAL & CHANTÉ

Le samedi 19 décembre à 15 h 30, les enfants d'Étampes-sur-Marne, accompagnés au minimum d'un adulte, sont conviés à la salle des fêtes pour assister tout d'abord à un joli spectacle créé par la Compagnie des loges. Mêlant toujours théâtre, chants et danses, deux comédiens incarneront une dizaine de personnages hauts en couleurs ! Le spectacle dure 45 min.



Notre petite Renne devenue grande aura le défi de former toute la nouvelle génération de Rennes du Père Noël.

À travers un conte féérique théâtral et chanté, ponctué de chansons entraînantes et danses collectives, cette pièce interroge les enfants sur l'importance d'apprendre des générations passées, tout en osant inventer leur propre chemin.

Elle invite à réfléchir sur ce que nous transmettons, et sur la responsabilité joyeuse de devenir, à son tour, passeur de savoir.

Pas d'inquiétude, ceux qui n'ont pas vu les spectacles 1 et 2 les années précédentes comprendront sans difficulté cette 3e partie.

Le comité des fêtes offre un goûter et a d'ores et déjà réservé la visite exclusive du Père Noël…
À 18 h 30, un feu d'artifice sera tiré pour clore cet après-midi dans le parc de la Résidence du château.



URBANISME : LES AUTORISATIONS



LE SPORT

Les Amis de la Marche Athlétique de Château-Thierry, l'Athlétic-Club de Château-Thierry, avec la participation de la Ville d'Etampes-sur-Marne présentent

Dimanche 22 novembre 2026



25ème édition

8 heures

d'Étampes-sur-Marne

Épreuves ouvertes à tous

8 heures de marche individuelle ou par équipes / **départ à 8 h 00**

10 km marche / **départ à 10 h 00**
Marche pour tous / **départ à 10 h 00**
Marches jeunes / **départ à 13 h 00**

Présentation **obligatoire** d'une licence FFA ou UFOLEP ou d'un certificat médical de moins d'un an pour la pratique sportive

Buvette et restauration sur place

en partenariat avec AFMTELETHON 4-5 DÉC. 2026

I.P.N.S.

ÉTAMPES-SUR-MARNE

RECETTE GOURMANDE



CAKE D'AUTOMNE AUX MARRONS



Ingrédients :
- 2 œufs,
- 50 g de sucre,
- 100 g de farine,
- ½ sachet de levure,
- 100 g de beurre,
- 400 g de crème de marrons

1. Battre les œufs avec le sucre.
2. Ajouter le beurre fondu, la farine et la levure et bien mélanger.
3. Incorporer la crème de marrons.
4. Options : on peut ajouter des brisures de marrons glacés ou du rhum selon son goût.
5. Cuisson : 45 min à 150 °.

LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

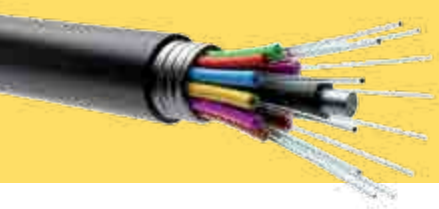
Depuis le 1er août, le port d'un casque conforme et correctement attaché est obligatoire pour tous les conducteurs de trottinettes électriques ou d'engins motorisés de déplacement personnel dans l'Aisne.
Cette mesure s'applique aux voies ouvertes à la circulation publique ainsi qu'aux pistes cyclables. Parmi les personnes décédées ou hospitalisées en 2025, 100 % des victimes ne portaient pas de casque.



RAPPEL DE RÈGLES EN VIGUEUR
- Âge min. de 14 ans
- Vitesse limitée à 25 km/h
- Assurance obligatoire
- Équipements réglementaires
- Interdiction de circuler sur les trottoirs, de transporter un passager ou d'utiliser un téléphone portable ou des écouteurs en roulant.

PASSEZ À LA FIBRE OPTIQUE

Ne perdez pas de temps et contactez votre fournisseur d'accès à internet avant que le réseau cuivre soit supprimé.



UNE POÉSIE QUI FAIT DU BIEN À L'ÂME

Mes amis
Je reviens d'un pays
Où le lait ruisselle sur les visages
Où le miel coule des yeux dorés
Où les êtres s'étreignent jusqu'à fondre
Et font des flaques d'amour dans les rues
C'est un pays qui existe
Nous en possédons l'ancienne carte
Pliée dans un coin de notre corps plié
Nous l'avons oublié mais il existe

***Permettez-moi de palpiter*, Pauline Picot**

